

Les espèces [animales] invasives

[Le rat musqué]

Le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) est une espèce habitant les cours d'eau lents, les étangs, les lacs et les petites mares. Importé dans les années 1920 d'Amérique du Nord, il a été élevé partout en Europe pour sa fourrure. Des individus échappés d'élevages ou volontairement libérés dans la nature ont colonisé les milieux naturels et agricoles. Ayant peu de prédateurs, cette espèce pouvant donner naissance à deux ou trois portées de 6 à 8 jeunes par an, s'est multipliée à grande vitesse, causant de ce fait d'importants dégâts. On le retrouve, aujourd'hui, partout en Europe.

Les dégâts occasionnés par le rat musqué :

... SUR LES BERGES

Les rats musqués creusent des galeries dans les berges, les fragilisent jusqu'à provoquer des effondrements. Les matières éboulées provoquent l'envasement des cours d'eau et peuvent boucher les systèmes de drainage, la création de vides sous certains ouvrages ou remblais. Dans le cas de mares prairiales, les galeries peuvent provoquer des accidents sur le bétail (entorses, foulures et membres cassés).

... SUR LES CULTURES

Le régime alimentaire des rats musqués est souvent constitué de roseaux communs et de graminées des bords de cours d'eau. Pendant les périodes de disette (en hiver et au début du printemps), ils s'attaquent aux cultures, notamment aux céréales et au maïs, provoquant des pertes.

... SUR LA SANTE HUMAINE

Les rats musqués sont potentiellement porteurs de bactéries comme la *Leptospira* qui a donné son nom à la Leptospirose. Cette maladie transmissible par morsure ou simple contact avec l'eau est particulièrement présente dans notre région. Elle peut occasionner de la fièvre, des douleurs musculaires, voire des atteintes hépatiques, viscérales et rénales....

ET SURTOUT !

Pour éviter que des espèces exotiques ne se développent au détriment de nos espèces indigènes, éviter d'introduire dans le milieu naturel des animaux ou des végétaux provenant de vos jardins ou de vos aquariums. Une fois installés, il est très difficile de s'en débarrasser. Préférer l'évolution naturelle du milieu !
ex : la tortue de floride, l'écrevisse américaine, etc.



la coulée

la galerie

Comment reconnaître la présence de rats musqués ?

Le rat musqué est un animal facile à apercevoir, se déplaçant souvent près de son terrier ou de sa hutte. On peut également noter sa présence par les traces qu'il laisse :

- les galeries qu'ils creusent tout autour des mares.
- les coulées qu'il génère en empruntant toujours les mêmes chemins dans les cultures ou les champs.
- les empreintes qu'il génère, facilement repérables sur les berges.

La lutte

La lutte chimique est interdite depuis 2006. Le moyen de lutte le plus efficace aujourd'hui est le piégeage.

Le piégeage est réglementé : chaque personne souhaitant poser des pièges doit suivre une formation spécifique pour être agréée. Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut propose aux agriculteurs confrontés à cet animal d'être mis en relation avec l'association des piégeurs agréés.

Ces personnes habilitées peuvent alors venir piéger les rats musqués directement sur les mares ou cours d'eau.



Tortue de Floride
Trachemys scripta

Écrevisse américaine
Orconectes limosus

"Luttons ensemble contre les Invasives"

Les mares sont des zones qui regorgent naturellement d'une diversité de plantes ou d'animaux retrouvant, dans ces milieux, les conditions favorables dont elles ont besoin pour se développer. C'est pourquoi il est important de préserver cette flore et cette faune face aux espèces animales ou végétales invasives qui risqueraient de les faire disparaître.

Voici quelques exemples animal et végétal d'espèces invasives (appelées aussi espèces envahissantes), facilement repérables et auxquels sont fréquemment confrontés les agriculteurs ou propriétaires.



Si une plante ou un animal que vous ne connaissez pas prolifère de manière très importante et qu'elle semble être menaçante pour votre mare ou si vous ne connaissez pas les moyens de lutte contre une espèce invasive, n'hésitez pas à contacter le Parc pour le signaler ou pour obtenir plus d'informations.



Rat musqué
Ondatra zibethicus



Lentille mineure
Lemna minor

avec le soutien financier de :



UNION EUROPEENNE
Fonds européens de développement régional



France • Wallonie • Vlaanderen
INTERREG efface les frontières



Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Les espèces [végétales] invasives

Une plante invasive est une plante exotique dont l'introduction et le développement provoquent d'importants changements sur nos milieux.

En effet, ces espèces envahissent dans la plupart des cas les zones où elles ont été introduites et concurrencent les espèces indigènes, finissant par les remplacer, jusqu'à provoquer parfois leur disparition définitive. Ce phénomène est amplifié par les gestes quotidiens : bien souvent sans le savoir les personnes ayant des plantes envahissantes les coupent, s'en servent par exemple comme compost, déposent les broyats dans des fossés... On considère aujourd'hui que les plantes invasives représentent la deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité. On distingue les plantes des berges et celles aquatiques.

LA BERCE DU CAUCASE

(*Heracleum mantegazzianum*) Pouvant atteindre 3m de hauteur, il est facile de reconnaître cette plante et de s'en débarrasser. Mais attention, elle produit une toxine provoquant des inflammations et des brûlures de la peau.



[Les plantes des berges]

Impacts

Le développement de ces plantes étant très rapide, leur prolifération réduit l'habitat d'autres espèces car elles consomment beaucoup de ressources nutritives.

Lutte

Faucher régulièrement et intensivement les pieds (jusqu'à 5 fauches / an) toute l'année pour lutter contre la Renouée du Japon et hors période de floraison pour la Balsamine de l'Himalaya.

Période de fauchage idéale de la Renouée du Japon et de la Balsamine de l'Himalaya

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Renouée du Japon	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Balsamine de l'Himalaya	x	x	x	x	x	x				x	x	x

x = fauche conseillée

- Les entasser et les brûler dès que possible.
- Veiller à ne pas les propager (en transportant des fragments par exemple ou en disséminant les graines) et éviter les dépôts et les remblaiements de terres contaminées.
- Eviter de les planter ou de les semer.
- Nettoyer les outils.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

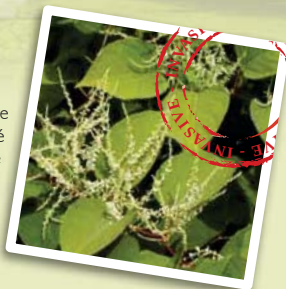
(*Impatiens glandulifera*) Originale de l'Himalaya et implantée en Europe au XIX^e siècle, cette plante pouvant atteindre 2m, est encore aujourd'hui utilisée comme plante ornementale et mellifère.



La reproduction se fait essentiellement par l'intermédiaire de ses graines qu'elle projette à plusieurs mètres par explosion du fruit à maturité (un jeu très prisé des enfants dans les mains desquels éclatent les fruits !), s'assurant ainsi une propagation rapide et efficace.

RENOUEE DU JAPON

(*Fallopia japonica*) Originale d'Asie orientale, elle a été introduite au XIX^e siècle en Europe comme plante fourragère pour le bétail et en tant que fixateur de sol. Elle peut atteindre 3m.



[Les plantes aquatiques]

Impacts

Elles forment des tapis de végétation impénétrables pour la lumière, entraînant l'asphyxie des plantes aquatiques et animaux sous-jacents. Elles recouvrent la mare petit à petit jusqu'à rendre l'eau imperceptible. Elles comblent la mare progressivement.

Lutte

- Arrachage manuel/mécanique : pour les mares temporaires, il est plus facile et plus efficace d'arracher les plantes aquatiques en période d'assèchement, l'été.
- Eviter la dispersion par des fragments

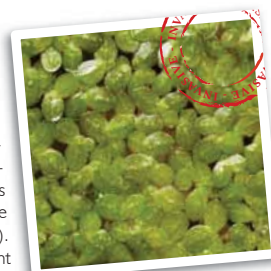
LES LENTILLES

Les lentilles d'eau sont présentes dans tous les continents en se développant dans les eaux stagnantes riches en éléments nutritifs (azote, phosphore et matières organiques). Lorsqu'elles se développent trop, certaines sont le témoin d'eutrophisation, c'est-à-dire d'un milieu riche en azote. La reproduction se réalise par division, on obtient alors deux plantes très rapidement (quelques heures). Ce type de reproduction explique la vitesse avec laquelle les lentilles d'eau colonisent les mares.

On trouve différentes espèces comme la lentille mineure (*Lemna minor*) et la lentille bossue (*Lemna gibba*) qui sont 2 espèces envahissantes (c'est-à-dire naturellement présentes sur le territoire) et la lentille minuscule (*Lemna minuta*) qui est invasive (c'est-à-dire introduite).

La lutte contre ces lentilles est difficile : il est nécessaire de les retirer de la mare mécaniquement. Toutefois, cela ne suffit pas : il faut appauvrir le milieu en diminuant (voire stoppant) l'apport d'intrants aux abords de la mare.

Toutefois, il est à noter qu'une espèce de lentille ne pose aucun problème : la lentille à trois lobes (*Lemna trisulca*), qui se fait discrète dans nos mares lorsque l'eau est de bonne qualité. Il est même nécessaire de la conserver.



LA JUSSIE*1

*1 Ludwigia grandiflora



LA MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL*2

*2 Myriophyllum aquaticum



L'HYDROCOTYLE FAUSSE RENONCULE*3

*3 Hydrocotyle ranunculoides



L'AZOLLA*4

*4 Azolla filiculoides

[Contacts]

Parc naturel régional Scarpe-Escaut (F)
Tanguy Lefort
Tél. +33 (0)3 27 19 19 70

Parc naturel des Plaines de l'Escaut (B)
Benoît Gauquie
Tél. +32 (0)69 77 98 10

ULG-Gembloux Agrobio
Tech Université Biodiversité et Paysage, Département Forêt, Nature et Paysage (B)
Emmanuel Delbart
Tél. +32 (0)81 62 22 44

Conservatoire botanique national de Bailleul (F)
Benoît Toussaint
Tél. +33 (0)3 28 49 93 07

APANGA (Association des Piégeurs Agréés du Nord et des Gardes Assermentés) (F)
Pierre Bonte
Tél. : +33 (0)3 20 61 89 14
Catherine Boutry
Tél. : +33 (0)6 72 90 26 86

[Pour aller plus loin]

- Ph. SALIOU & F. HENDOUX - Petit Guide de quelques plantes invasives aquatiques et autres du nord de la France - CBNBL, 28p. - 2003
- F.X. Bracq & E. Deutsch - Guide technique de la lutte contre le rat musqué - PNR Caps et Marais d'Opale et SmageAa - 28p. - 2005